

DEVOIR D'INFORMATION A LA POPULATION

Qualité de l'eau potable en 2022 commune de Grancy, réseau de distribution.

Conformément à l'article 5 de l'Ordonnance fédérale sur l'eau potable des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD) et en qualité de distributeur d'eau, nous sommes tenus d'informer les consommateurs au moins une fois par année au sujet de la qualité de l'eau potable.

Provenance

L'eau alimentant le réseau communal provient des Sources du Morand situées sur le bas de Montricher. En cas d'interruption ou besoins, la redondance est assurée via le réseau de Morges.

Désinfection

Aucune désinfection n'est nécessaire sur nos sources.

Contrôle sanitaires

Le suivi de la qualité de l'eau de boisson comporte 4 prélèvements par année effectués par le service des eaux de la ville de Morges.

Bactériologie

Aucun dépassement des valeurs de qualité n'a été observé concernant les analyses microbiologiques.

Paramètres physiques et chimiques (ressortant de l'analyse complète dans le réseau de distribution) :

Aucun dépassement des valeurs limite d'ordre physico-chimique ou micropolluant n'est à signaler.

Dureté totale : 30,3 ° F soit une eau assez dure.

Température moyenne	10 ° C	PH	7.4
Calcium	113 mg/l	Chlorures	12.1 mg/l
Magnésium	11.4 mg/l	Nitrates	19.9 mg/l
Sodium	7.8 mg/l	Sulfates	11 mg/l
Potassium	3.7 mg/l		

Remarques : cet échantillon est conforme au droit en vigueur pour les paramètres analysés

Informations utiles :

En cas de questions supplémentaires, le bureau technique de la commune de Morges se tient à votre disposition.

Responsable des S.I. de Morges, M. Jacques Brera 079 794 08 77

Fontainier M. Daniel Monod 079 676 90 72

En cas de problèmes, fuites ou accidents, le numéro du service de piquet est le

Responsable S.I de Grancy, M. Christian Devantay 079 401 78 81

Employé communal, M. Beat Baumann 079 378 29 20

Service de piquet 24 h. police de Morges 021 811 19 19

